

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G1.140 Montréal H2M 1Y8 – 514 3888696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 20 octobre 2022
Heure..... 14 h 15
Lieu Amphithéâtre C2.165

PRÉSENCES – 83 personnes ont signé la feuille des présences.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14h46.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Dominique Ménard-Bilodeau propose *Philippe de Grosbois*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 8

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 15 septembre 2022
 - 3.1. Adoption
 - 3.2. Suivis
4. Nouveaux membres
5. Informations relatives à la vie syndicale
6. Discussion sur les négociations 2023
7. Projet d'entente locale sur les conditions de travail dans des projets-pilotes d'intégration d'enseignement à distance (EAD) dans des AEC
8. Varia

Proposée par Nicola Grenon
Appuyée par Sonia Bourgeois
Adoptée à la majorité

3. PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

3.1 Adoption

Recommandation 9

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2022 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Caroline Leduc
Appuyée par Laurence Daigneault Desrosiers
Adoptée à l'unanimité

3.2 Suivis

Il n'y a aucun suivi.

4. NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignant·e·s ayant adhéré au SPECA depuis le 15 septembre 2022 et dont les noms sont les suivants: *Olivier Beaudoin, Philippe Fortin* (Graphisme), *Alexandre Côté-Raiche, Ken Goeury, Antoine Juneau* (Chimie), *Ludvic Moquin-Beaudry, Alexis Morin-*

Martel (Philosophie) et *Joelle Tousignant-Lapointe* (SPU).

5. INFORMATIONS RELATIVES À LA VIE SYNDICALE

David Schwinghamer informe l'assemblée des événements à venir en lien avec la vie syndicale. Il invite les membres à participer au party automnal d'huîtres, qui aura lieu le 10 novembre prochain, à la formation syndicale pour les professeur·e·s non permanent·e·s, qui aura lieu le 1^{er} novembre, et au 5 à 7 informel du SPECA, qui aura lieu tout de suite après l'AG. Il indique également que nous aurons besoin de volontaires lors du party automnal pour aider au bon déroulement de l'évènement.

6. DISCUSSION SUR LES NÉGOCIATIONS 2023

Guillaume Poliquin revient sur le cahier de demandes de front commun qui a été débattu lors du regroupement cégep. Il indique lesquelles de nos propositions ont été retenues et celles qui ont été rejetées et explique le processus qui a mené à ces décisions.

Il revient également sur le cahier de problématiques qui a été déposé au sectoriel et sur les éléments qui sont à revoir. Il indique que le cahier de demandes de table sectorielle sera déposé demain, alors que celui de table centrale le sera vendredi prochain.

Julie Cloutier explique à l'assemblée les actions de mobilisation locale à venir (qui auront par ailleurs lieu dans tout le réseau collégial) autour du dépôt du cahier de problématiques du sectoriel.

7. PROJET D'ENTENTE LOCALE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS DES PROJETS-PILOTES D'INTÉGRATION DANS DES AEC

Elsa Myotte rappelle à l'assemblée le mandat d'assemblée adopté le 3 février 2022, à l'effet que les représentant·e·s du SPECA s'opposent au développement de l'EAD à moins de convenir avec la Direction tant de balises pédagogiques que d'une entente reconnaissant le temps de travail supplémentaire induit par l'EAD. Elle mentionne ensuite les balises pédagogiques pour encadrer l'intégration d'EAD dans des projets-pilotes d'AEC, adoptées en Commission des études en janvier dernier. Elle ajoute que des discussions ont eu lieu avec la Direction pour rédiger un projet d'entente sur les conditions de travail applicables dans le cadre de ces projets-pilotes. Elle note que le projet d'entente ne vise que les AEC, et non les cours du soir ou d'été. Ceux-ci sont toutefois dans la mire de la Direction pour une 2^e phase de développement de l'EAD, contrairement à l'enseignement régulier. Elsa Myotte précise que le projet d'entente viserait quatre projets-pilotes d'AEC en informatique déjà soumis et adoptés en Commission des études, trois AEC en techniques de la santé qui existaient déjà avant la pandémie, ainsi que la nouvelle AEC Gestion et estimation en communications graphiques. Ce projet d'entente aurait une durée limitée d'un an.

Elsa Myotte et Julie Cloutier présentent par la suite le projet d'entente à l'assemblée. Elles parlent d'abord des principaux éléments abordés dans le projet d'entente, puis expliquent les éléments sur lesquels il y a un désaccord avec la Direction.

Recommandation 10

Il est proposé :

QUE le SPECA mandate ses représentant·e·s pour poursuivre, à la lumière des orientations discutées en assemblée générale, les négociations de la lettre d'entente relative aux conditions applicables dans le cadre des projets-pilotes d'intégration d'enseignement à distance dans des AEC.

Proposée par Chantal Deslauriers
Appuyée par Gaston Sauvé

L'amendement suivant est proposé par Laurence Daigneault Desrosiers :

Que le SPECA réclame une bonification majeure de la compensation pour l'adaptation d'un cours à distance.

Caroline Leduc appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité

8. VARIA

Il n'y a pas de varia.

Levée de l'assemblée à 16 h 35.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire et responsable des communications